

Atelier de Formation sur les Guides de Planification et l'Aménagement du Territoire en Afrique Centrale et Réunion du Groupe de Travail Spécial du RAPAC sur les outils de gestion des Aires Protégées

Douala, 18 - 23 juillet 2011



RAPPORT DE L'ATELIER

Préparé par :

MAHAMAT HABIBOU, MINFOF - Cameroun, Membre du GTS
TIEBOU Joseph, MINFOF- Cameroun, Membre du GTS

Sous la supervision de

Dr Ing KAMGA KAMDEM Sébastien Luc, RAVAP, Facilitateur du GTS

Août 2011

TABLE DES MATIERES

Abréviations et acronymes	iii
Liste des tableaux	iii
1. INTRODUCTION	1
2. FORMATION DES FORMATEURS	2
2.1. Exposés et débats	2
2.2. Recommandations	2
3. PRESENTATION DES GUIDES DE PLANIFICATION ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE L'USFS AUX MEMBRES DU GTS	2
3.1. Ouverture du séminaire	2
3.2. Exposés et échanges en plénière	3
3.3. Recommandations	4
4. REUNION DU GTS : ANALYSE DU GUIDE DE PLANIFICATION DE LA GESTION DES AIRES PROTEGEES	4
4.1. Cérémonie d'ouverture	4
4.2. Exposés et échanges en plénière	5
4.3. Travaux en groupe	6
4.4. Recommandations	7
5. PROCHAINES ÉTAPES	7
6. CLOTURE	8
7. CONCLUSION	8
ANNEXES	9
Annexe 1 : Résultats des travaux en groupe	10
Annexe 2 : Exposés présentés par les experts	27
Annexe 3 : liste des participants	57
Annexe 4 : TDR de l'atelier	58

Abréviations et acronymes

ANDEGE	Compléter de nom
CARPE	Central Africa Regional Program Environment
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale
CNIAF	Centre National d’Inventaire et d’Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques
COMIFAC	Commission des Forêts d’Afrique Centrale
PACEBCo	Programme d’Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo
RAPAC	Réseau des Aires Protégées d’Afrique Centrale
USFS	United State Forest Services (Service Forestier des Etats-Unis)
WWF	World Wild Foundation
TNS	Transnational de la Sangha
UICN	Union International pour la Conservation de la Nature
CMAP	Commission Mondiale des Aires Protégées (UICN)

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Thèmes des exposés de la phase 2	3
Tableau 2 :	Thèmes des exposés de la phase 3	5

1. INTRODUCTION

Le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale en collaboration avec le Service Forestier des Etats-Unis (USFS) a organisé et cofinancé du 18 au 23 juillet 2011 à Douala, un atelier sur les outils de gestion des Aires Protégées (Annexe 4). Cet atelier faisait suite à celui¹ tenu à Douala du 19 au 22 avril 2011 et au cours duquel il avait été recommandé d'associer les experts sectoriels de la sous-région au processus de validation des guides proposés par CARPE/USFS.

L'objectif global de l'atelier était d'analyser le guide de planification de la gestion des aires protégées proposé par USFS en rapport avec ce qui existe au niveau des pays et au niveau international, en vue de son appropriation et de sa vulgarisation par le RAPAC. Spécifiquement, il s'est agi de :

- imprégner les membres du groupe sur le contenu du guide proposé par USFS ;
- analyser la pertinence et l'applicabilité du guide de USFS ;
- amender et consolider le guide de USFS ;
- proposer une feuille de route pour la vulgarisation du document consolidé du guide de planification de la gestion des aires protégées d'Afrique Centrale, et pour la formation des acteurs concernés dans les pays membres du RAPAC.

Trois principaux résultats étaient attendus, à savoir :

- les membres du GTS sont imprégnés du guide proposé par USFS ;
- un document consolidé du guide de planification de la gestion des aires protégées d'Afrique Centrale, est produit ;
- une feuille de route pour la vulgarisation du document consolidé du guide de planification de la gestion des aires protégées d'Afrique Centrale, et pour la formation des acteurs concernés dans les pays membres du RAPAC, est produite.

L'atelier a connu globalement la participation de 9 membres du GTS² et des représentants des organisations et programmes suivants : COMIFAC (1), RAPAC (2), USFS (3), CARPE (1), PACEBCo (1) et WWF/TNS (1). La liste des participants à l'atelier est donnée à l'annexe 3.

Les travaux se sont déroulés en trois principales phases, à savoir :

- 1) Phase I : Formation des formateurs
- 2) Phase II : Présentation des guides de planification et d'aménagement au GTS.
- 3) Phase III : Réunion du GTS : Analyse du guide de planification de la gestion des aires protégées.

Le présent rapport décrit le déroulement de ces différentes phases.

¹ Atelier de Présentation des Guides sur la Planification de l'Aménagement du Territoire au niveau des paysages COMIFAC/PFBC et échanges d'expériences sur le plan du zonage

² GTS : Groupe de Travail Spécial mis en place pour la circonstance, on a déploré l'absence de MBAYMA Guy de l'Institut Congolaise de la Nature (ICCN).

2. FORMATION DES FORMATEURS

2.1. Exposés et débats

Cette phase 1, d'une durée d'un jour a regroupé les experts formateurs d'USFS assistés par un expert de CARPE et les experts à former du RAPAC (2), COMIFAC (1) et UGP-PACEBCo (1). Elle a consisté à des présentations des exposés par les formateurs suivis des échanges et débats par tous les participants. Les principaux points ayant faits l'objet des échanges ont été la méthodologie et la clarification des concepts.

2.2. Recommandations

Il est sorti de cette phase des recommandations suivantes :

- Les modules de formations doivent être développés en fonction des groupes cibles à former
- Les experts CARPE/USFS doivent développer le guide des formateurs et les modules de formation en collaboration avec les experts des organisations sous régionales (COMIFAC, RAPAC, etc.)
- Les experts d'USFS doivent réviser leurs exposés sur la base des données issues des échanges en vue de la phase 2.

3. PRESENTATION DES GUIDES DE PLANIFICATION ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE L'USFS AUX MEMBRES DU GTS

La présentation des guides s'est déroulé les 19 et 20 juillet 2011. Au cours de ces deux jours d'atelier, les quatre (04) guides élaborés par l'USFS sur la planification en Afrique Centrale ont été présentés aux participants. Il s'agissait du :

- Guide de planification de l'aménagement intégré des paysages en Afrique central ;
- Guide de planification pour la gestion des aires protégées en Afrique Centrale ;
- Guide de planification pour les zones de Gestion des Ressources Naturelles à Base Communautaire (GRNBC) et ;
- Guide de planification pour les Zones d'Extraction des ressources (ZE).

Les travaux se sont déroulés en trois étapes : L'ouverture du séminaire, les présentations et échanges en plénière et les travaux en groupes.

3.1. Ouverture du séminaire

L'ouverture du séminaire était ponctuée par quatre interventions.

Intervenant le premier, le Représentant de USFS, Jim BECK, après avoir remercié les participants pour avoir répondu à l'invitation, a relevé que c'est dans le souci d'une gestion durable que s'inscrit leur initiative de doter l'Afrique centrale des outils de planification de la gestion des ressources naturelles. Pour terminer, il a exprimé le souhait de voir les documents proposés être améliorés au sortir de l'atelier.

Le Représentant du CARPE, Nicodème TCHAMOU, a rappelé que l'idée d'élaboration des guides est venue du constat qu'il était impossible de gérer une aire protégée comme une entité isolée. L'Aire Protégée doit se gérer avec toutes les entités qui l'entourent. Le guide

proposé est un outil didactique simple à parcourir, mais qui reste à parfaire pour le bien être des générations futures.

Le Secrétaire Exécutif du RAPAC, Jean Pierre AGNANGOYE, a rappelé le contexte d'élaboration des outils de gestion des aires protégées en Afrique Centrale. En effet, c'est au cours d'un atelier tenu à Brazzaville en 2009, qu'il a été constaté que les outils de gestion des Aires Protégées(AP) de l'espace RAPAC différaient d'un site à un autre et dépendaient surtout des partenaires qui appuient leur gestion. Parmi les outils pertinents identifiés figurait le plan d'aménagement pour lequel certains pays avaient déjà fait des avancées certaines tant que d'autres étaient encore au stade de l'initiation. Par ailleurs, au cours de l'atelier du Groupe de Travail Spécial (GTS) RAPAC tenu en avril 2010 à Douala, il était convenu d'élaborer des guides à vulgariser pour certains outils de gestion et de former les formateurs et les gestionnaires des AP. Informé de l'existence des guides d'aménagement élaborés par CARPE/USFS, il s'est avéré utile de capitaliser sur ces acquis. C'est ainsi que le RAPAC, a convenu d'en imprégner les membres du GTS et de les former à leur utilisation. Pour clôturer son propos, il a exhorté les membres du GTS à œuvrer à l'amélioration des guides proposés afin qu'ils soient plus compréhensibles et utilisables par un grand nombre d'acteurs concernés par la gestion des AP.

La cérémonie d'ouverture s'est achevée par le mot de Daniel MBOLO, Représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC. Après avoir réitéré l'une des missions de la COMIFAC qui est d'harmoniser les politiques des pays de la sous-région en matière de gestion des ressources naturelles, il a exprimé le vœu de voir les participants à l'atelier acquérir de nouvelles compétences pour la bonne gestion des aires protégées de la sous-région.

3.2. Exposés et échanges en plénière

Le tableau ci-après présente les six thèmes qui ont fait l'objet des exposés.

Tableau 1 : Thèmes des différents exposés de la phase 2

Exposé	Thèmes	Experts présentateurs
1	Présentation générale de l'USFS et le Contexte des Guides sur la Planification de l'Aménagement du Territoire en Afrique Centrale	Jim BECK , Bureau des Programmes Internationale, Département des Forêts Américain (USFS)
2	Concepts Clés de Planification du territoire en Afrique Centrale	Bill CONNELLY , Bureau des Programmes Internationale, Département des Forêts Américain (USFS)
3	Brève présentation de l'ensemble des guides pour la planification du territoire en Afrique Centrale	Bill CONNELLY
4	Exemple de planification au niveau du paysage TNS	Zacharie NZOOH , WWF-Cameroun
5	Présentation du guide de Planification pour la Gestion des Aires Protégées en Afrique Centrale	Jim BECK
6	Exemple de Planification de l'aire protégée, Reserve Communautaire du Lac Tele (RCLT)	Felin TWAGIRASHYAKA , CTP –WCS Reserve Communautaire du Lac Tele (Congo)

Les exposés étaient ponctués d'échanges entre les participants. Ces échanges ont porté notamment sur :

- pourquoi faire la planification ?

- pourquoi planifier au niveau du paysage ?
- le processus de planification ;
- les Concepts de planification : conditions désirées, lignes directrices, nuances entre la vision et les conditions désirées, etc.
- les défis de la planification ;
- la durée du processus de planification ;
- l'implication des parties prenantes ;
- zonage, macro zonage.

Après les exposés, les participants se sont repartis en trois groupes de travail. Les travaux de groupes ont consisté en des exercices pratiques de planification de l'aménagement d'un paysage et de planification pour la gestion d'une aire protégée. Ces travaux ont été restitués en plénière.

3.3. Recommandations

Au terme des échanges et des travaux en groupes, il a été retenu que les documents proposés soient améliorés suivant les orientations ci-après :

- revoir la structuration du document afin de le rendre plus simple et cohérent ;
- définir ou reformuler la définition des concepts clés de planification utilisés dans les documents pour faciliter sa compréhension par tous les utilisateurs ;
- faire les liens avec les lignes directrices de l'UICN et les directives nationales existantes, pour ce qui concerne la planification des aires protégées ;
- impliquer fortement dans le processus, les autres parties prenantes notamment les autorités administratives en charge de la planification dans les pays pour les priorités à accorder aux aspects touchant à la biodiversité dans les schémas d'aménagement du territoire.

4. REUNION DU GTS : ANALYSE DU GUIDE DE PLANIFICATION DE LA GESTION DES AIRES PROTEGEES

Les travaux de cette troisième phase avaient les mêmes articulations que celles de la deuxième phase, à savoir : la cérémonie d'ouverture, les exposés et les travaux en groupes.

Ont pris part à cette étape :

- Les Membres du GTS
- Les Représentants du RAPAC (Superviseur et Facilitateur)
- Le Représentant de la COMIFAC (Observateur)
- Les Représentants d'USFS (Observateurs)

La modération était assurée par Sébastien Luc KAMGA KAMDEM, Responsable de l'Aménagement et de la Valorisation des Aires Protégées au RAPAC.

4.1. Cérémonie d'ouverture

Dans son mot introductif Monsieur Jean Pierre AGNANGOYE, Secrétaire Exécutif du RAPAC, après avoir remercié les participants pour leur disponibilité, a indiqué que la réunion faisait suite à l'atelier de Douala organisé en avril 2011 par la COMIFAC en collaboration avec USFS

pour la présentation des Guides USFS sur la planification de l'Aménagement du Territoire au niveau des paysages COMIFAC/PFBC et échanges d'expériences sur le plan de zonage. Atelier au cours duquel, il est ressorti la nécessité de faciliter l'actualisation de ces guides dans les prochains mois au niveau des pays dans le contexte des programmes RAPAC (notamment dans les Aires Protégées).

Après ce mot introductif et avant le début des exposés, le modérateur a passé la parole aux membres du GTS pour permettre à chacun d'entre eux de faire une brève présentation orale du résumé de ses observations sur le guide proposé par USFS. En général, chacun a donné les points forts et les points faibles du guide proposé.

4.2. Exposés et échanges en plénière

Les participants ont suivi tour à tour les exposés portant sur les thèmes repris dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Thèmes des différents exposés de la phase 3

Exposés	Thèmes	Experts présentateurs
1	Etude comparative du Guide de USFS et les dispositions légales ou réglementaires en la matière en RCA	Florent ZOWOYA
2	Etude comparative du Guide de USFS et les dispositions légales ou réglementaires en la matière au Congo	Innocent NGANGA , Directeur CNIAF au Congo
3	Etude comparative du Guide de USFS et des directives nationales pour l'élaboration des plans d'aménagement du Cameroun	Joseph TIEBOU , Chef de Service des Etudes et de la planification au MINFOF Cameroun
4	Etude comparative du Guide de USFS et du guide d'élaboration des plans d'aménagement du Gabon	Jean Paul OBAME , Directeur des Etudes à l'ENEF au Gabon
5	Etude comparative du Guide de USFS et le guide utilisé pour élaborer le plan d'aménagement de la réserve de Rio-Campo en Guinée Equatoriale	Gabriel NGUA , Directeur de ANDEGE en Guinée Equatoriale
6	Analyse comparative des étapes du processus suivi pour l'élaboration et du contenu (table des matières et contenu des sections) du plan d'aménagement du PN du Mbam et Djérem et ceux proposés par USFS (applicabilité)	Bernard FOSSO , Directeur du Projet d'Appui l'Aménagement du Parc National du Mbam et Djerem, WCS Cameroun
7	Leçons apprises de l'utilisation du guide USFS à la Réserve du Lac Télé (Forces et faiblesses)	Felin TWAGIRASHYAKA , CTP Reserve Communautaire du Lac Tele, WCS au Congo
8	Etude comparative du Guide de USFS et les nouvelles lignes directrices pour la planification des AP de UICN paru en avril 2011	Prof. Martin TCHAMBA , Chef de Département de la Foresterie à l'Université de Dschang
9	Lecture critique du guide de USFS avec synthèse des observations faites par les membres	MAHAMAT HABIBOU , Délégué Régional de l'Extrême-Nord du MINFOF au Cameroun

Ces exposés ont donné lieu à des débats portant essentiellement sur les concepts clés définis dans le guide, les étapes du processus d'élaboration d'un plan de gestion d'une aire protégée et le contenu d'un plan de gestion. Se référer aux détails des exposés en annexe 2.

4.3. Travaux en groupe

Trois groupes de travail ont été constitués avec les termes de référence ci-après :

Groupe 1 : Définitions des concepts

Objectif : Faire la synthèse des recommandations pour l'amélioration de la clarification des concepts du guide et du plan.

Activités

- Identifier les concepts clés à définir ;
- Identifier les références bibliographiques pouvant permettre de guider la définition des concepts ;
- Proposer les éléments clés devant orienter la définition de chaque concept ;
- Proposer quelques définitions de concepts clés.

Groupe 2 : Contenu du guide et étapes du processus de planification

Objectif : Faire la synthèse des recommandations pour l'amélioration du contenu du guide et le processus de planification.

Activités

- proposer la structure du guide (table de matière) ;
- proposer les grandes lignes du contenu de chaque section de la structure du guide ;
- déterminer les différentes étapes clés du processus de planification ;
- proposer les grandes activités de chaque étape du processus de planification ;
- déterminer la composition de l'équipe de planification.

Groupe 3 : Structure et contenu du plan

Objectif : Faire la synthèse des recommandations pour l'amélioration de la structure et du contenu du plan.

Activités

- proposer la structure du plan (table de matières) ;
- proposer les grandes lignes du contenu de chaque section de la structure du plan.

Les travaux de groupes ont fait l'objet d'une restitution en plénière suivie des échanges fructueux. Ces échanges ont abouti à trois grands résultats :

- Définitions des concepts clés utilisés dans le guide. Cependant certains concepts comme la détermination de l'objectif de gestion basée sur les conditions désirées demandent d'être encore bien clarifiés et étayés par des exemples précis ;
- La définition des étapes d'élaboration d'un guide d'élaboration des plans d'aménagement ;
- La définition du contenu d'un plan d'aménagement.

Les détails de ces résultats des travaux en groupes sont joints en annexe 1.

4.4. Recommandations

A la fin de cette étape, les participants ont fait quelques recommandations parmi lesquelles on peut citer :

- Préciser dans le guide qu'il y a une nécessité d'assurer une continuité entre l'équipe de planification et l'équipe de mise en œuvre du plan d'aménagement. Cette manière de faire permettra de s'assurer de la compréhension des activités planifiées.
- Le plan d'aménagement doit être succinct. Cependant, le tout premier plan d'aménagement doit comporter autant que faire se peut tous les détails sur la description de l'AP.
- Le guide devra comporter autant que possible des illustrations sous forme d'encadrés.

5. PROCHAINES ÉTAPES

Un projet de feuille de route préparé par les membres du GTS a été présenté en plénière et discuté par tous les participants incluant les experts de USFS. Les facteurs clés qui ont guidé l'élaboration de cette feuille de route sont : l'atelier de formation du PACEBCo, la tenue en novembre du Conseil de Ministres de la COMIFAC et la tenue en décembre du Conseil d'Administration du RAPAC.

Les étapes de la feuille de route sont les suivantes :

- (1) Examen et consolidation du document (Experts GTS + USFS)
- (2) Circulation du document au sein du GTS et CST du RAPAC (UICN/CMAP)
- (3) Ateliers formation-appropriation dans les pays
 - Présentation du document aux pays.
Devront prendre part à ces présentations : les services en charge de l'élaboration des plans d'aménagement, les conservateurs des Aires Protégées, les ONG qui appuient les pays dans la gestion des Aires Protégées (RAPAC)
 - Acceptation (Appropriation) par les pays
- (4) Approbation par l'instance compétente (COMIFAC)
- (5) Développement du guide de formateur et curriculum de formation
- (6) Formation des formateurs
- (7) Proposition par les pays et avec l'assistance du RAPAC d'un plan de vulgarisation.

Il faut noter qu'à part les deux premières étapes, le respect des autres étapes proposées dépend étroitement du calendrier d'activités de la COMIFAC. Il est souhaité qu'au cours des ateliers nationaux tous les guides soient présentés et de préférence par les représentants du PACEBCo, du RAPAC ou de la COMIFAC.

Une équipe de cinq (05) personnes dont un du RAPAC, deux (02) du GTS et deux (02) de USFS a été mise en place à l'effet d'examiner et de consolider le guide.

Les termes de référence de cette équipe de travail seront élaborés conjointement par le RAPAC et USFS dans les tous prochains jours.

6. CLÔTURE

A la clôture des travaux, le Secrétaire Exécutif du RAPAC a remercié tous les participants pour leurs contributions constructives. Il a salué l'initiative de USFS et surtout la participation active de ses experts durant la réunion du GTS. Cette participation, a-t-il relevé, a permis d'aboutir à des recommandations pertinentes pour l'amélioration du guide de planification et de gestion des aires protégées avec la clarification des nouveaux concepts à l'instar des conditions désirées, lignes directrices, etc. elle a également permis l'élaboration d'une feuille de route réaliste pour la suite du processus. Par ailleurs, il a exprimé sa satisfaction pour les résultats obtenus et rassuré les experts de la détermination du RAPAC à poursuivre ses efforts pour la mise en œuvre de la feuille de route suscitée en vue de parvenir à une harmonisation des outils de gestion des aires protégées en Afrique Centrale. Il a recommandé au groupe chargé de la consolidation du document final à travailler dans les délais afin que ledit document soit soumis à l'appréciation du Conseil d'administration du RAPAC qui se tiendra en décembre 2011 et auquel sera convié USFS. Enfin, il a remercié tous les bailleurs de fonds sans qui l'atelier n'aurait pas eu lieu, à savoir : USFS, la BAD et la CEEAC à travers le fonds du Programme PACEBCo.

7. CONCLUSION

Dans l'ensemble les objectifs de l'atelier ont été atteints. En effet :

- les membres ont été imprégnés des guides de planification proposés par CARPE/USFS ;
- des propositions pour l'amélioration des guides ont été faites ;
- une feuille de route a été élaborée pour la suite du processus.

Dans l'immédiat, il est question pour le petit groupe de travail mis sur pied de consolider le guide. Ceci nécessite comme convenu des termes de références pour ce petit groupe de travail.

ANNEXES

Annexe 1 : Résultats des travaux en groupes

1₁) Résultats des travaux du groupe 1

TDR DU GROUPE 1 : DEFINITION DES CONCEPTS

Composition du groupe

TCHAMBA Martin

NGANGA Innocent

ZOWOYA Florent

KAMGA KAMDEM Sébastien Luc

Objectif

Faire la synthèse des recommandations pour l'amélioration de la clarification des concepts du guide et du plan

Activités

1. Identifier les concepts clés à définir
2. Identifier les références bibliographiques pouvant permettre de guider la définition des concepts
3. Proposer les éléments clés devant orienter la définition de chaque concept
4. Proposer quelques définitions de concepts clés

CONCEPTS ET APPROCHE DANS LA PLANIFICATION DES AIRES

PROTEGEES EN AFRIQUE CENTRALE

1 Les concepts clés à définir

- Aire protégées
- Autorité de gestion

- Conditions désirées
- Diversité biologique
- Gestion adaptative
- Gestion de l'aire protégée
- Gestion des conflits
- Gestion durable
- Gestion participative
- Guide de planification
- Impact
- Ligne directrice
- Menaces
- Participation
- Parties prenantes
- Paysage
- Plan d'affaire
- Plan de gestion
- Planification
- Planification des aires protégées
- Pression
- Stratégie de communication
- Valeur exceptionnelle
- Valeur unique
- Vision
- Zonage (macro, micro)

2 Définition de quelques concepts

Aire protégée : Espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services éco-systémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associées.

Autorité de gestion : Entité publique, au niveau national, régional ou local, chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques en matière d'aires protégées. (RAPAC-GTS)

Conditions désirées/vision : Représentation de ce que la zone devrait être, ce qu'elle devrait protéger ou qui devrait en bénéficier à long terme (RAPAC-GTS).

Connectivité écologique : Fonction de lier ou relier les habitats naturels ou semi naturels entre eux, pour un individu, une espèce ou un groupe d'espèces, pour tout ou une partie de leur stade de développement, à un moment ou à une période donnée.

Conservation : Utilisation durable des ressources naturelles renouvelables.

Diversité biologique: Variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques ainsi que les complexes écologiques dont ils font partie ; elle comprend la diversité au sein des espèces et entre les espèces, ainsi que celle des écosystèmes.

Gestion adaptative : Aptitude à répondre aux défis, contraintes, manques, difficultés, périls, hasards extérieurs. Elle oriente vers la souplesse et la plasticité organisationnelle.

Gestion de l'aire protégée : Conduite d'un ensemble d'activités visant des objectifs de conservation et de développement durable dans un temps défini et à l'aide d'un budget déterminé. (RAPAC-GTS)

Gestion durable : Ensemble des mesures, des processus et des modalités de protection et de valorisation des espèces et des aires protégées mis en œuvre en vue de maintenir l'équilibre des écosystèmes, au profit des utilisateurs actuels et aux fins de leur transmission dans les meilleures conditions aux générations futures.

Gestion des conflits : Démarche caractérisée par la mise à contribution de moyens et d'actions qui permettent aux gens de trouver ensemble les meilleures solutions aux problèmes difficiles ou litigieux qui les opposent. Comprendre et résoudre un conflit demande en premier lieu d'en définir l'origine, le contexte, le type, les formes de manifestation, les acteurs et les intérêts en jeu.

Gestion participative : Démarche qui privilégie le pluralisme dans la gestion des ressources naturelles, implique les communautés à la base, accepte la différence des représentations, reconnaît la légitimité du savoir et des normes auxquels se réfèrent les autres parties prenantes, privilégie le dialogue et l'intérêt commun.

Guide de planification : Ensemble de recommandations pratiques sur les principes, la démarche de planification en vue de l'élaboration des plans de gestion des aires protégées. (RAPAC-GTS)

Impact : intensité avec laquelle la pression affecte directement ou indirectement l'ensemble des ressources de l'aire protégée. Les effets possibles des loisirs impliquant des véhicules motorisés, par exemple, peuvent inclure l'érosion et le compactage du sol, l'envasement de cours d'eau, des nuisances sonores, des dommages causés aux plantes, la perturbation de la

reproduction et des sites de repos des espèces-clés, la fragmentation des habitats critiques, l'introduction d'espèces exotiques et l'accès croissant de menaces supplémentaires, telles que le braconnage.

Lignes directrices : Séries de normes générales qui spécifient quelles sont les utilisations et activités permises ou interdites dans une zone donnée (RAPAC-GTS).

Menaces : Pressions potentielles ou futures qui risquent d'avoir un impact préjudiciable à l'avenir, à court ou long terme, mais qui n'existent pas encore, aujourd'hui dans l'aire protégée. (UICN)

Participation : Processus qui consiste à prendre part à une activité ou une action donnée, qu'il s'agisse de la conception et de la mise en œuvre des projets, des politiques, des stratégies et des plans d'actions, de planification de développement ou de processus de gestion environnementale.

Paysage : Territoire hétérogène composé d'une mosaïque ou d'un agencement d'écosystèmes qui interagissent et qui se répètent de façon similaire tout au long du territoire, et que nous percevons de façon compréhensible lorsque observé à une échelle spatiale très supérieure à celle des composantes (les écosystèmes). Le paysage est normalement défini avec une échelle et des limites qui conviennent aux objectifs des analyses à laquelle on le soumet.

Parties prenantes : Ensemble des acteurs, notamment les services étatiques centraux et les services techniques déconcentrés, les collectivités territoriales décentralisées, les élus, les autorités traditionnelles et les représentants des communautés locales, les organisations non gouvernementales et les opérateurs privés, concernés par le territoire d'une espèce ou d'une aire protégée et de sa zone périphérique.

Plan d'affaire : Dispositif destiné à aider l'aire protégée à être plus indépendante financièrement. Il examine la " clientèle", les biens et services, une stratégie de marketing et de mise en œuvre pour l'aire protégée.

Plan de gestion : Document qui guide et contrôle la gestion des ressources d'une aire protégée, l'utilisation de l'aire et le développement des infrastructures nécessaires pour soutenir cette gestion et cette utilisation. Un plan de gestion est donc un document destiné à orienter et à faciliter toutes les activités de développement et de gestion à réaliser dans une aire.

Planification des aires protégées : Organisation dans le temps et dans l'espace de la conduite des activités en vue d'atteindre des objectifs clairement définis, avec des moyens, et sur une durée et des étapes précises (RAPAC-GTS).

Pression : Forces, activités ou événements qui ont déjà eu ou ont actuellement un impact préjudiciable sur l'intégrité de l'aire protégée (c.-à-d. qui ont diminué la diversité biologique,

inhibé la capacité de régénération, et/ou appauvri les ressources naturelles de l'aire protégée). Les pressions incluent les activités légales et illégales et peuvent être la conséquence directe et indirecte d'une activité. (UICN)

Processus: Enchaînement ordonné des faits ou de phénomènes répondant à un certain schéma, et aboutissant à un résultat déterminé.

Sensibilisation : Action ou démarche qui consiste à stimuler chez un individu ou un groupe d'individus l'émergence d'une perception nouvelle d'une situation ou d'un fait, et au-delà une réaction visant à adapter ses actes à cette perception nouvelle des choses.

Stratégie de communication: Plan cadre comprenant une combinaison d'interventions de communications capables de susciter les changements nécessaires en matière de connaissances, d'attitudes, d'opinions, de croyance ou de comportement au niveau des parties prenantes en vue d'atteindre les objectifs de gestion de l'aire protégée (RAPAC-GTS).

Valeurs exceptionnelles : Caractéristiques ou valeurs clés qui doivent être protégées et préservées pour préserver l'importance de l'aire protégée. (UICN)

Valeur unique : Spécificités et caractéristiques unique de la zone, y compris les facteurs biologiques économiques et sociaux sur lesquels concentrer le processus de planification.

Zonage : Processus d'identification (ou de démarcation) des zones séparées où les utilisations des terres (ainsi que les lignes directrices correspondantes) sont différentes et qui s'inscrivent dans un processus de planification et d'aménagement plus vaste.

Zone périphérique : Espace géographique contigu à une aire protégée où des actions sont menées par le gestionnaire de l'AP en collaboration avec la population riveraine afin de prévenir et limiter les impacts négatifs de celle-ci sur l'aire protégée ainsi qu'à développer des actions écologiquement adaptées à la gestion durable et la valorisation de la diversité biologique, sans préjudice des droits d'usage coutumiers.

3 Principes clés

- La participation : Implique l'identification des parties prenantes, la définition de leurs intérêts et l'évaluation de leur implication potentielle. De ce processus découle une stratégie de participation publique.
- La gestion adaptative : La gestion d'une aire protégée est un processus dynamique et non statique et dont les objectifs doivent s'ajuster à l'évolution des conditions et des buts
- L'approche paysage avec intégration régionale : La planification de la gestion de l'aire protégée ne doit pas la considérer comme une entité isolée mais prendre en compte les relations fonctionnelles entre cette dernière et sa périphérie. De plus, la planification doit être cohérente vis-à-vis des politiques nationales et sous régionales en matière d'aménagement du territoire et du développement durable.

- Etablissement du zonage (macro-zone, micro-zone) et définition des prescriptions de gestion : Le plan de gestion doit identifier différentes « zones de gestion » et prescrire les modalités d'usage spécifiques à chacune d'elles. A l'échelle du paysage le zonage s'établit en termes de macro-zones et à l'échelle de l'aire protégée il s'agira des micro-zones.
- Planification basée sur les conditions désirées/vision : le processus de planification dont l'une des étapes est l'analyse situationnelle, doit pouvoir déterminer les traits marquants de la situation de départ ou indiquer clairement comment et quand ils seront déterminés, et à partir de là, décliner la situation souhaitée ou envisagée comme suite à la mise en œuvre des politiques ou actions de gestion.

4 Références bibliographiques

Anonyme (2011), guide de planification pour la gestion des aires protégées en Afrique Centrale. CARPE, 44pp

Anonyme (2008), Directives pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement des aires protégées du Cameroun. MINFOF, Yaoundé, 43pp.

Anonyme (2002). La Communication pour le Développement. Manuel no 1. Guide Méthodologique d'élaboration d'une stratégie de communication multimédia. FAO, Rome.

Anonyme (2002). La Communication pour le Développement. Manuel no 3. Conception et mise en œuvre d'une Politique nationale d'information et de communication pour le développement durable en Afrique. FAO, Rome.

Anonyme (1995). Approche participative, communication et gestion des ressources forestière sahélienne : Bilan et perspectives. FAO, Rome.

Anonyme (2002). La Communication pour le Développement. Études de Cas 22. Stratégie nationale, d'information, éducation, communication (IEC) du Cameroun. FAO, Rome.

Anonyme (2009). Projet de Code Gestion des Espèces et des Aires Protégées en République Centrafricaine. Programme ECOFAC-IV-RCA, Bangui, 99 pp.

Thomas, Lee et Middleton (2011), Lignes directrices pour la planification de la gestion des aires protégées. IUCN, Gland, 67 pp

1₂) Résultat des travaux du groupe 2

GROUPE 2 : CONTENU DU GUIDE ET ETAPES DU PROCESSUS DE PLANIFICATION

Composition du groupe

- FOSSO Bernard, (*Modérateur*)
- TIEBOU Joseph, (*Rapporteur*)
- NGUA Gabriel
- TWAGIRASHYAKA Félin

Objectif :

Faire la synthèse des recommandations pour l'amélioration du contenu du guide et le processus de planification

Activités

- Proposer la structure du guide (table de matière)
- Proposer les grandes lignes du contenu de chaque section de la structure du guide
- Déterminer les différentes étapes clés du processus de planification
- Proposer les grandes activités de chaque étape du processus de planification
- Déterminer la composition de l'équipe de planification

Table de matières type

Préface

Remerciements

Liste des contributeurs

Listes des abréviations et acronymes

Liste des tableaux

Liste des figures (incluant les cartes)

Liste des encadrés

Liste des annexes

Résumé exécutif

1- Introduction

Contexte d'élaboration du guide

Objectifs du guide

Utilisateurs du guide

Approche méthodologique (CARPE, USFS, COMIFAC, GTS-RAPAC)

Présentation de la structure du guide

2- Concepts et Principes clés

Stratégie de participation des parties prenantes (niveau de planification et niveau de la mise en œuvre)

3- Approche paysage et connectivité

4- Etapes de planification

5- Contenu du plan d'aménagement/gestion

Références

Annexes

Composition de l'équipe de planification

La composition de l'équipe et le nombre des membres dépendra du contexte et de la zone périphérique de l'aire protégée. Il comprendra au moins les spécialistes ci-après. En cas de besoin, on fera recours à d'autres spécialistes en tant que consultants.

- Ingénieur Forestier
- Biologiste/ spécialiste de la faune
- Hydrologiste
- Spécialiste des sciences sociales : sociologue, anthropologue
- Agroéconomiste
- Expert en exploitation des minéraux/minière
- Experts GIS / Cartographie

Etapes du processus planification

Etape 1	Pré-planification
Etape 2	Identification et processus d'implication des parties prenantes
Etape 3	Collecte des données
Etape 4	Évaluation des données et information sur les ressources
Etape 5	Analyse des forces, faiblesses, opportunités et contraintes/menaces
Etape 6	Développement d'une vision/conditions désirées et les objectifs de gestion
Etape 7	Détermination des activités
Etape 8	Production de la mouture du plan d'aménagement/gestion
Etape 9	Consultations des parties prenantes sur la mouture du plan d'aménagement/gestion
Etape 10	Consolidation de la mouture du plan
Etape 11	Validation du plan par les parties prenantes
Etape 12	Production de la version finale du document de plan
Etape 13	Approbation officielle du plan
Etape 14	Mise œuvre
Etape 15	Suivi et évaluation
Etape 16	16. Révision

ETAPES DE LA PLANIFICATION

1-Pré-planification:

- Décision d'élaboration d'un plan d'aménagement/gestion
- Désignation d'une équipe de planification
- Mise à niveau de membre de l'équipe
- Définition de la méthodologie à utiliser
- Répartition des tâches
- Chronogramme de travail
- Budgétisation du processus

2. Identification et processus d'implication des parties prenantes

- Identifier les parties prenantes, leurs intérêts et leurs rôles
- Élaborer une stratégie d'implication des différentes parties prenantes dans le processus

3. Collecte des données

- Rassembler toutes les informations biophysiques : climat, topographie, relief, hydrographie, sol, faune, flore et végétation
- Rassembler toutes les informations économiques : activités extractives, activités agricoles, activités de pêche, activités touristiques, projets de développement,
- Rassembler toutes les informations socioculturelles : groupes ethniques, croyances, activités culturelles, langues
- Rassembler toutes les informations sur les infrastructures : routes, communication, santé, éducation, marchés
- Cadres juridiques et institutionnels
- Information sur l'aire protégée : statut légal, historique, mode de gestion, limites géographiques
- Données sur la tenure foncière

4. Evaluation des données et information sur les ressources

- Identifier les valeurs exceptionnelles ou uniques de l'aire protégée (*UICN et USFS*)
- Identifier les lacunes d'informations importantes (*Voir doc. USFS, p.11*)

5. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et contraintes/menaces

- Utiliser les outils de planification qui existent (arbre à problèmes, SWOT, modèle conceptuel, etc.)
- Analyser les sources possibles de conflits en matière de gestion et proposer des pistes de solutions (limites de l'AP, régime foncier, etc.) (*USFS*)
- Évaluer le statut juridique de l'AP (proposé, reconnu, ni l'un ni l'autre)
- Identifier les tendances dans les conditions des ressources, leur utilisation, les menaces, et les besoins des populations locales (*USFS*)

- Identifier les lacunes d'information importantes (*USFS*)
- Identifier et élaborer les pistes de solutions aux besoins des populations locales en développement socio-économique (*USFS*)

6. Développement d'une vision/conditions désirées et les objectifs de gestion

vision/conditions désirées

- Décrire situation désirée pour l'aire protégée le plan cherche à réaliser à long terme
- Doit inscrire la continuité du processus de gestion de l'AP dans le long terme
- Doit intégrer les aspects écologiques, économiques et socioculturels
- Etre en cohérence avec la politique nationale en matière de conservation

Objectifs de gestion

- Doivent découler de la vision/conditions désirées
- Doivent être les déclarations des résultats auxquels le plan se propose de réaliser
- Sont fixés à la durée du plan
- Doivent être bien formulés (clairs, précis, réalistes, réalisables, mesurables...) car ils sont des références à partir desquelles les évaluations ultérieures seront conduites
- Doivent être classés par ordre de priorité

7. Détermination des activités

Définir les lignes directrices applicables à l'ensemble de l'aire protégées.

Les activités doivent concourir à l'atteinte des objectifs. On devra :

- Définir les différents types de zones et décrire les activités qui y seront menées (Pour chaque zone, on devra définir les lignes directrices)
- Formuler les activités relatives notamment : protection, conservation, éducation environnementale, écodéveloppement, renforcement des capacités, écotourisme, utilisation des ressources, etc.

8. Production de la mouture du plan d'aménagement/gestion

- Rédaction de la première mouture du plan d'aménagement sur la base des éléments de planification identifiés dans les étapes précédentes

9. Consultations des parties prenantes sur la mouture du plan d'aménagement/gestion

- Restituer et recueillir les réactions des différents groupes d'acteurs au niveau local : administrations publiques, société civile, opérateurs économiques, communautés riveraines, ONG, autorités religieuses, etc

10. Consolidation de la mouture du plan

- Évaluations des propositions d'amendement
- Intégration des observations pertinentes

11. Validation du plan par les parties prenantes

- Organiser les réunions de validation à différents niveaux administratifs hiérarchiques selon les découpages administratifs
- S'assurer de la participation des représentants des communautés locales, les peuples autochtones et les peuples marginalisés, les administrations concernées et intéressées, les opérateurs économiques, ONG, société civile, autorités religieuses

12. Production de la version finale du document de plan

- Évaluation des propositions d'amendement
- Intégration des observations pertinentes

13. Approbation officielle du plan

- Endossement par l'autorité compétente

14. Mise œuvre

- Éditer et diffuser le plan
- Lancer officiellement la mise œuvre par la plus haute autorité pour donner une importance à cette phase.
- Élaborer les Plans de Travail Annuel (PTA) accompagnés des budgets conséquents.
- Mettre en place et/ou opérationnaliser les structures de gestion participative(Comité de gestion comité scientifique et technique, comité consultatif local, Service de la conservation, etc.)

15. Suivi et évaluation

- Envisager un suivi continu des activités
- Envisager une évaluation à mi-parcours et une évaluation à la dernière année de mise en œuvre du plan
- Utiliser dans la mesure du possible les outils de suivi-évaluation existant en fonction des objectifs et notamment le PAMETT, RAPAM, etc.

16. Révision

- La révision interviendra au terme de la période de mise en œuvre du plan
- Elle s'inspirera des rapports de suivi évaluation.

Recommandation générale

Insérer sous forme d'encadrés des exemples et des lignes directrices pour faciliter la compréhension du guide.

1₃) Résultats des travaux du groupe 3

Composition du Groupe :

- Jean Pierre AGNANGOYE
- MAHAMAT HABIBOU
- Jean Paul OBAME

CONTENU DU PLAN

i) Préface

ii) Liste des abréviations

iii) Liste des tableaux

iv) Liste des figures

v) Liste des annexes

vi) Résumé

viii) Table des matières

I. I. INTRODUCTION

- **Valeur unique de l'aire protégée**

- Le processus suivi pour produire le plan et parties prenantes impliquées

- Structure du document

II. CONTEXTE NATIONAL ET REGIONAL

2-1 Contexte National

- Généralités
- Politique forestière

- Cadre juridique
- Cadre institutionnel

2-2 Contexte Régional

- Projets et Programmes
- Initiatives de conservation

III. DESCRIPTION DE L'AIRES PROTÉGÉE ET DE SA ZONE PÉRIPHÉRIQUE

3.1. Localisation et limites (Compiler des cartes / images satellitaires)

3.2. Historique (L'aperçu historique)

3.3 Valeur unique de l'aire protégée ????

3.4. Caractéristiques BioPhysiques

- Climat
- Topographie, Caractéristiques morpho structurales et pédologiques
- Sols

(Identifier la topographie, les cours d'eau, les caractéristiques physiques particulières)

- Hydrographie
- Composition floristique et formations végétales

(Insister sur es formations végétales rares et sous-représentées et les autres ressources florales et fauniques de grande importance pour l'AP)

- Faune

(Les principales ressources en faune et les couloirs de migration et de déplacement de la faune)

3.5. Caractéristiques socio-économiques

- Caractéristiques sociales

(Identifier toutes les parties prenantes de l'AP (y compris les populations vivant à l'extérieur de l'AP ou qui ont été déplacées) ; Repérer les ressources et les zones de l'AP qui sont utilisées à des fins de subsistance et celles utilisées à des fins commerciales (espèces chassées ou ramassées et intensité)

Repérer les utilisations actuelles licites et illicites des ressources de l'AP)

- Caractéristiques économiques

(Les principaux centres économiques à l'intérieur et aux environs, les activités agricoles, de chasse et de pêche) ; Décrire les autres activités économiques existantes qui reposent sur l'AP, comme le tourisme ; Etablir une carte des essences de bois ou des dépôts minéraux désirables pour des raisons économiques dont l'exploitation pourrait être recherchée à l'avenir

3.6. Infrastructures

(Identifier les infrastructures existantes : routes, bâtiments administratifs, pistes d'atterrissage, gîtes pour touristes, etc.)

- Infrastructures de transport
- Education
- Santé
- Approvisionnement en énergie électrique
- Approvisionnement en eau potable
- Télécommunications

IV. CONSIDERATIONS D'AMENAGEMENT/GESTION

4.0. Synthèse des enjeux

4.1. Opportunités

4.2. Contraintes

4.3. Forces

4.4. Faiblesses

V. MESURES D'AMENAGEMENT/GESTION

5.1. Conditions désirées/ Vision

5.2. Objectifs de gestion

- Objectif global/ (But)
- Objectifs spécifiques/Objectifs

5.3. Résultats ????

5.4. Zonage (micro-zones)

- micro zonage assigne des fonctions aux parties de l'AP, pour une gestion spécifique des zones particulières
- Zones définies avec brève description, objectifs et règles de gestion pour chaque zone
- Types de zones : Zone de protection intégrale, zone touristique, zone des lieux sacrés, zone d'infrastructures lourdes, zone d'infrastructure légère, zone de recherche, zone des sanctuaires culturels et naturels, zone tampon, etc.

5.5 Axes de gestion (Actions de gestion)

- Axes de protection

- Opérations de matérialisation des limites de l'aire protégée (garantir l'intégrité de l'AP)
- Planification et pratique des feux précoces
- Développement du plan de surveillance
- Surveillance de l'aire protégée et de sa zone périphérique
- Sensibilisation des acteurs

- Axes de recherche et du suivi - écologique

- Besoins en information (recherche)
- Mise en place d'une base de données fiable
- Suivi de feux de brousse et de la lutte antiérosive
- Suivi des habitats clés (couvert végétal)
- Suivi des populations animales et des espèces clés
- Suivi des activités humaines

- Axe de valorisation des ressources et de cogestion

- Développement des alternatives économiques au profit des populations environnantes
- Mise en place des mécanismes de l'exercice et du contrôle des droits d'usage
- Développement de l'écotourisme
- Proposer les mécanismes de prélèvement durables de certaines ressources dans l'aire protégée

- Axe de Gestion Administrative et financière

- Besoins en personnel
- Gestion du personnel
- Formation et recyclage du personnel

- Gestion du matériel et des infrastructures
- Sources de financement de l'aire protégée
- Mécanisme de levée des fonds
- Financement des activités
- **Axe de gestion transfrontalière**

5.6 Lignes directrices

5.7. Cadre Logique

VI. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'AMENAGEMENT/GESTION

6.1 Structures de mise en œuvre du plan d'aménagement /Rôles et responsabilités (structures de gestion) Stratégie de participation publique

- Le comité de gestion
- Le Comité scientifique et technique
- Le Service de la conservation (organigramme de l'aire protégée : précision des unités)
- Les plateformes de collaboration

6.2. Budget estimatif de la mise en œuvre du plan d'aménagement

- Sommaire des coûts annuels par programme
- Coûts et revenus potentiels par année
- Calendrier pluriannuel

6.3. Suivi, évaluation

6.4. Impacts de la mise en œuvre du plan d'aménagement

- Impacts positifs potentiels
- Impacts négatifs potentiels
- Mesures d'atténuation

6.5. Revision

VII. Références

ANNEXES

Annexe 2 : Exposés présentés par les experts

Etude comparative du guide de l'USFS et les orientations des Plans de Gestion en RCA

Florent ZOWOYA

Directeur National Coordonnateur

Du Programme Transitoire Post ECOFAC-IV-RCA

Comparaison de la philosophie des approches		
Proposition du Guide	Déclinaison du PDG du Parc national Mbaéré-Bodingué	Déclinaison du PDG des Aires Protégées de Dzanga-Sangha
<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessité d'identifier au départ l'autorité de planification 2. Approche basée sur les conditions désirées 3. Elaboration de plan au moyen d'une approche hautement participative 4. L'intérêt de disposer d'une stratégie de participation des parties prenantes 5. Nécessité de prioriser les actions de planification 6. Modèle de planification ouvert aux micro-zones 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le rôle de l'autorité de planification est assumé par l'équipe de gestion de l'AP 2. Approche basée sur une vision 3. Elaboration de plan basé sur une consultation restreinte (facteur temps) 4. Modèle de planification élargie aux zones périphériques érigées en domaines fauniques communautaires (DFC) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le rôle de l'autorité de planification est assumé par l'équipe de gestion de l'AP 2. Approche basées sur les menaces 3. Elaboration de plan basé sur une consultation restreinte (Contrainte financière)
Paramètres valorisants de l'AP		
Proposition du Guide	Déclinaison du PDG du Parc national Mbaéré-Bodingué	Déclinaison du PDG des Aires Protégées de Dzanga-Sangha
<ol style="list-style-type: none"> 1. Valeur unique <ul style="list-style-type: none"> • Les ressources que renferme l'AP • Caractéristiques importants de l'AP (nom, taille, espèces rares ou endémiques, site de patrimoine, etc. • Les gammes uniques des attributs • Les valeurs ou les besoins de certaines parties prenantes dans les zones périphériques 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Justifications de l'aire protégée <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques et particularités de l'AP • Intérêts des milieux et habitats naturelles de l'AP • Intérêts floristiques de l'AP • Intérêts faunistique de l'AP 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Description des APDS <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique • Régime juridique des APDS • Les ressources des APDS (Biophysiques, culturelles, Socioéconomique) <p>➤ Commentaires: valeurs uniques diluées dans une masse d'informations</p>

Paramètres valorisants de l'AP		
Proposition du Guide	Déclinaison du PDG du Parc national Mbaéré-Bodingué	Déclinaison du PDG des Aires Protégées de Dzanga-Sangha
<p>1- Caractéristiques de l'AP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques physiques • Caractéristiques écologiques • Caractéristiques socioéconomiques • Identifier les infrastructures existantes • Décrire les impacts de l'utilisation des terres environnantes • Décrire les menaces connues • Envisager les défis futurs et éventuels • Evaluer la présence de l'autorité nationale d'aménagement 	<p>1-Justifications de l'aire protégée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques et particularités de l'AP • Intérêts des milieux et habitats naturelles de l'AP • Intérêts floristiques de l'AP • Intérêt faunistique de l'AP <p>2- Analyse des problèmes, définition des objectifs et le choix des stratégies)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les problématiques (arbre des problèmes) • Les solutions envisageables et les objectifs (arbre des objectifs) • Le choix des stratégies • Limite de l'analyse et du Pdg/PNMB • La logique d'intervention (assortie d'un cadre logique) 	<p>1- Contexte général</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contexte international et sous régional • Contexte national <p>2- Historique et état des lieux des APDS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Historique de la gestion des APDS • Les objectifs d'aménagement des APDS • Le cadre institutionnel • Zonage <p>3- Analyse des APDS dans son contexte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Opportunités • Contraintes • Menaces

Des repères devant éclairer l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion		
Proposition du Guide	Déclinaison du PDG du Parc national Mbaéré-Bodingué	Déclinaison du PDG des Aires Protégées de Dzanga-Sangha
<p>1- Les repères de base</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conditions désirées • Objectifs de gestion • Lignes directrices • Actions de gestion 	<p>1- Les éléments essentiels du PNMB</p> <ul style="list-style-type: none"> • La vision pour l'AP • La mission • Les objectifs (global et spécifique) • Le PNMB et le principe de précaution • La logique d'intervention 	<p>1- Objectifs dilués dans la section sur l'historique et état des lieux des APDS</p> <p>2- Les axes stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Axe stratégique en matière de conservation • Axe stratégique en matière de développement durable • Axe stratégique en matière d'écotourisme • Axe stratégique en matière PFNL • Axe stratégique en matière gouvernance de l'APDS

Mise en œuvre		
Proposition du Guide	Déclinaison du PDG du Parc national Mbaéré-Bodingué	Déclinaison du PDG des Aires Protégées de Dzanga-Sangha
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre • Rôles et responsabilités • Stratégie de participation publique • Suivi et évaluation • Calendrier pluriannuel 	<p>1- Axe de gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les enjeux • L'objectif de l'axe gouvernance • Les indicateurs de l'axe gouvernance • Les activités <p>2- Axe Conservation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les enjeux de conservation • Objectif • Les indicateurs • Les activités à mettre en œuvre <p>3- Axe valorisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les principes d'intervention • L'objectif de l'axe valorisation • Les indicateurs <p>4- Axe connaissance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif de l'axe Connaissance • Indicateurs pour l'axe connaissance • Les enjeux de connaissance • Les activités à mettre en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan quinquennal • La conservation • Le développement durable • Exploitation commerciale des bois d'œuvre • Ecotourisme • Institutionnalisation et renforcement organisationnel • Promotion de la collaboration sous régionale au niveau du TNS

Dispositions connexes		
Proposition du Guide	Déclinaison du PDG du Parc national Mbaéré-Bodingué	Déclinaison du PDG des Aires Protégées de Dzanga-Sangha
<ul style="list-style-type: none"> • La question de la validation de l'approbation ou de l'endossement du plan est abordée • Suivi évaluation • Calendrier pluriannuel La question de la révision du plan est abordée 	<ul style="list-style-type: none"> • Prescription de la durée du PDG • Question de la révision du PDG mentionné • Processus de d''approbation 	<ul style="list-style-type: none"> • Prescription de la durée du PDG • La question de la révision n'est pas abordée • La question du suivi évaluation n'est pas abordée

Comparaison de la philosophie des approches		
Proposition du Guide	Déclinaison du PDG du Parc national Mbaéré-Bodingué	Déclinaison du PDG des Aires Protégées de Dzanga-Sangha
<ul style="list-style-type: none"> Nécessité d'identifier au départ l'autorité de planification Approche basée sur les conditions désirées Elaboration de plan au moyen d'une approche hautement participative L'intérêt de disposer d'une stratégie de participation des parties prenantes Nécessité de prioriser les actions de planification Modèle de planification ouvert aux micro-zones 	<ul style="list-style-type: none"> Le rôle de l'autorité de planification est assumé par l'équipe de gestion de l'AP Approche basée sur une vision Elaboration de plan basé sur une consultation restreinte (facteur temps) Modèle de planification élargie aux zones périphériques érigées en domaines fauniques communautaires (DFC) 	<ul style="list-style-type: none"> Le rôle de l'autorité de planification est assumé par l'équipe de gestion de l'AP Approche basées sur les menaces Elaboration de plan basé sur une consultation restreinte (Contrainte financière)

Forces

- Un entendement pédagogique
- Le guide suggère une approche hautement participative
- Le guide prône l'esprit de souplesse
- Le guide suggère une approche basée sur les conditions désirées et non sur les menaces
- Le guide suggère la nécessité de disposer d'une stratégie de participation du publique
- Le guide permet d'homogénéiser les approches

Proposition d'amendements

- Recourir au mode d'éclairage basé sur l'arbre des problèmes et un arbre des solutions ou des objectifs
- Pouvoir le plan de gestion d'un cadre logique
- Prévoir et documenter une section sur les enjeux
- Prévoir les référentiels de départ sur les paramètres les plus déterminants (densités des espèces phares, indices de pressions, effectif du personnel, état quantitatif et qualitatif des infrastructures et équipements, nombre de H/J de patrouilles, fréquence et quantité des saisies, types et niveau des bénéfices socioéconomiques, etc.)
- Aborder la question des conditions désirées dans une logique d'analyse et de gestion des champs de forces.

Comparaison du guide de rédaction d'un plan d'aménagement d'une aire protégée aux directives nationales d'aménagement

Comparaison du guide de rédaction d'un plan d'aménagement d'une aire protégée aux directives nationales d'aménagement

Par : Nganga

Plan de l'exposé

I- Présentation synthétique du processus d'élaboration des directives d'aménagement

II- l'essentiel du guide de rédaction

III- comparaison des deux documents

_ 3.1 les similitudes

_ 3.2 les divergences

Conclusion

I-Présentation synthétique du processus d'élaboration des directives nationales d'aménagement durable des forêts naturelles.

- Dans le but de doter la République du Congo des directives d'aménagement durable de ses forêts, le Ministère de l'Economie Forestière et de l'Environnement avait organisé à Brazzaville, du 28 au 30 Janvier 2004, un premier atelier national destiné à examiner la première proposition des directives nationales d'aménagement forestier et du canevas de rédaction des plans d'aménagement
- La réflexion entamée au cours de cet atelier s'est poursuivie du 2 au 18 Février 2004, au sein d'un groupe de travail restreint, comptant une dizaine d'experts et coordonnée par la direction du Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNIAF).

I-Présentation synthétique du processus d'élaboration des directives nationales d'aménagement durable des forêts naturelles (suite).

- A l'issue de ces travaux d'experts validés par les réunions du 20 Février (validation interne) et du 17 Mars 2004 (atelier national de validation), un recueil de Directives Nationales d'Aménagement Forestier a été élaboré. Il est organisé en trois (03) principales parties traitant respectivement :
 - des directives générales d'aménagement des concessions forestières ;
 - des directives spécifiques d'aménagement des séries de production, de conservation, de protection, de recherche scientifique et de développement communautaire ;
 - du canevas de rédaction des plans d'aménagement forestier.

Directives générales d'aménagement des concessions forestières

_Elles se déclinent en:

- Définition de l'unité forestière d'aménagement (UFA)
- L'Unité Forestière d'Aménagement, est l'entité de base du domaine forestier permanent, découpée pour l'exécution des tâches d'aménagement, de gestion, de conservation, de reconstitution et de production (loi 16-2000 du 20 Novembre 2000 portant code forestier)
- Objectifs de l'aménagement forestier Ils se rapportent à une série de 11 intentions relatives entre autres à la bonne connaissance des ressources biologiques du milieu (bois, faune, PFNL), la cartographie précise de la forêt, la détermination du volume global exploitable, la possibilité annuelle de coupe et à la durée de rotation pour les parcelles de la série de production (décret n° 2002-437)
- Directives générales d'aménagement forestier : Huit directives partant de la précision des limites, de la superficie totale et de la superficie utile de la concession à aménager, à la sensibilisation et implication du secteur privé, des communautés locales et des ONG ont été retenues.

Directives spécifiques d'aménagement des séries

Il a été distingué 5 séries d'aménagement à savoir la série de production, la série de conservation, la série de protection, la série de recherche et la série de développement communautaire. Les directives pour chacune des séries se déclinent en définition, objectifs et directives d'aménagement.

Directives d'aménagement de la série de production

La série de production est un ensemble de blocs forestiers ayant pour vocation principale la production soutenue des bois d'œuvre. Elle peut faire l'objet d'une exploitation forestière au titre des permis ou de convention.

Elle vise 3 objectifs, la production de bois d'œuvre, le développement des industries, et l'amélioration des revenus tirés par les intervenants. Les directives d'aménagement de cette série sont présentées en 14 points.

Directives d'aménagement de la série de conservation

La série de conservation est un ensemble de blocs forestiers ayant pour vocation d'assurer la pérennité des essences forestières, de garantir le maintien, la restauration et l'amélioration des éléments constitutifs de la biodiversité.

Cette série vise 4 objectifs, assurer la pérennité des essences forestières, protéger les habitats de la faune sauvage et la flore, préserver les paysages et, utiliser durablement les ressources naturelles. Les directives d'aménagement de cette série sont présentées en 8 points

Directives d'aménagement de la série de protection

La série de protection est un ensemble de blocs forestiers destinés à protéger les sols fragiles, les sources d'eau, les zones marécageuses les mangroves les zones humides, les autres ressources naturelles et les ressources culturelles qui y sont associées. Elle vise 2 objectifs, garantir la protection des espèces menacées de disparition et des espèces endémiques et protéger les sols fragiles, les sources d'eau, les zones marécageuses les mangroves, les zones humides, les berges, les zones à pentes escarpées ou sensibles à l'érosion et la diversité biologique. Ses directives sont concentrées en 9 points.

Directives d'aménagement de la série de recherche :

C'est un ensemble de blocs forestiers destiné à faciliter le développement des connaissances sur les ressources biologiques et génétiques, par des observations de terrain et l'expérimentation des sciences et techniques.

La série de recherche a comme objectif d'améliorer les connaissances des ressources génétiques et biologiques. Ses directives sont formulées en 4 points.

Directives d'aménagement de la série de développement communautaire :

La série de développement communautaire est un ensemble de terroirs et finage villageois, centrées autour de l'arbre, des forêts et des autres ressources naturelles susceptibles de contribuer au développement des économies des communautés rurales et à la lutte contre la pauvreté. Elle prend en compte les forêts naturelles et artificielles, les terres agricoles, les jachères, les zones de pêche et de chasse. Elle vise 4 objectifs, exploiter et aménager les ressources forestières au profit des populations riveraines, améliorer les systèmes de production agricole et agro forestier pour le développement durable des économies des communautés rurales, promouvoir et développer les forêts artificielles villageoises, améliorer les connaissances et les aptitudes des populations riveraines et lutter contre la pauvreté. Les directives de cette série sont formulées en 26 points.

Canevas de rédaction des plans d'aménagement forestiers

Préambule :

Liste des abréviations/acronymes :

Introduction :

_ Contexte international, sous-régional, national et local , Objectif du plan d'aménagement , Partenaires du plan d'aménagement, Organisation du plan d'aménagement

Titre 1 : Présentation générale :

_ Cadre institutionnel , Cadre juridique, Présentation de l'entreprise

Titre 2 : Présentation de l'UFA et de son environnement :

_ Historique , Localisation, superficie et description des limites géographiques; Situation administrative et juridique; Facteurs écologiques (Climat, - Géologie et Pédologie, - Topographie, - Hydrographie, - Végétation (formations forestières et non forestières), - Faune; - Populations humaines - Caractéristiques démographiques (Description de la population, Mobilité et migration, Situation foncière, Caractéristiques coutumières ou organisation sociale, Sociétés de développement et groupes d'initiatives communes (GIC)) - Voies de communication et infrastructures (Desserte aérienne, Réseau routier, Réseau fluviale, et ferroviaire, Infrastructures scolaires, sanitaires et autres)

Activités économiques ; - Activités de la population (activités de la population liées à la forêt ; activités agricoles, pêche, chasse, élevage, artisanat, cueillette ou exploitation des produits forestiers non ligneux (PFNL), petit commerce (produits forestiers) ; - Activités des Entreprises (exploitation et industrie forestières, extraction minière, agro-industrie, pêche industrielle, * tourisme et écotourisme, commerce et autres industries)

Titre 3 : Analyse des études et travaux réalisés :

Stratification et cartographie, Inventaires multi-ressources, Etudes socioéconomiques et anthropologiques, Etudes d'impact environnemental, Décisions d'aménagement des différentes séries

Titre 4 : Mesures d'aménagement :

Choix des objectifs ; Découpage en séries d'aménagement ; Durée d'application du plan d'aménagement, Décisions d'aménagement des différentes séries

Titre 5 : Mesures de gestion des séries d'aménagement :

Série de production, Série de conservation, Série de protection, Série communautaire et d'agroforesterie, Série de recherche, Autres séries

Titre 6 : Gestion de la faune :

Objectifs : Rappel sur la législation et réglementation de la chasse ; Programme de gestion

Titre 7 : Aspects sociaux : Cadre organisationnel et institutionnel ; Mode d'utilisation des ressources par les populations locales ; Type de conflits dans la gestion des ressources naturelles ; Plan de gestion participative ;

Santé et éducation ; Emplois et formation ; Sécurité alimentaire ; Amélioration du cadre de vie

Titre 8 : Mise en œuvre, suivi et évaluation du plan d'aménagement

Organisation fonctionnelle ; Application de l'aménagement ;

Contrôle de l'application des mesures ; Audits ; Révision du plan d'aménagement.

Titre 9 : Bilan économique et financier

Coût d'élaboration du plan d'aménagement ; Coût de la mise en œuvre du plan d'aménagement ; Recettes de l'Etat.

La présentation du guide de rédaction (document en cours d'examen) se limitera à la revue de la table de matière. Cette dernière est ainsi établie.

Schéma de présentation du guide.

-Préface

-Introduction (Objectifs, Planification à échelles multiples et rapports (national, paysage, macro-zone et micro-zone),

1- Concepts clés pour la planification efficace et efficiente de l'aménagement, Processus de planification clés, Volets clés du guide de planification et rapports (conditions désirées, objectifs, lignes directrices et actions de gestion), Survol de guide).

2 -Concepts de planification des aires protégées (Plan de gestion d'une aire protégée, Comparaison entre la planification basée sur les menaces et celle basée sur les conditions désirées, contenu du plan et cadre conceptuel/cadre logique, Statut officiel de l'aire protégée et autorité de gestion)

3 -Processus de planification de l'aire protégée (Planification des aires protégées dans le contexte du paysage, Etapes du processus de planification de l'aire protégée, Rôles de l'équipe de planification, Participation des parties prenantes, Priorisation des actions de planification, Financement durable)

4 - Contenu d'un plan de l'aire protégée (Résumé analytique, Introduction, Conditions désirées, Objectifs de gestion, Lignes directrices, Actions de gestion, Les micro-zones, Mise en œuvre, Références bibliographiques, Annexes)

III- Comparaison des deux documents**3.1- Les similitudes**

La comparaison des deux documents basée exclusivement sur la table des matières paraît à première vue ne présenter aucune similitude.

Le premier compte 9 chapitres désignés par des titres et le second, le guide de planification pour la gestion des AP en compte 6.

Dans les deux cas, le contenu de chaque chapitre est très précis et bien circonscrit.

Les deux documents convergent au niveau des chapitres suivi et évaluation,

Enfin, Dans les deux cas, il s'agit des documents d'orientation, destinés à canaliser les idées au cours des exercices de planification.

III- Comparaison des deux documents

3.1- Les divergences

Sur la même base de comparaison, il ressort que:

Les directives nationales d'aménagement durable des forêts sont des instructions de portée générale orientées vers l'aménagement des UFA ou des concessions forestières dans lesquelles l'extraction du bois d'œuvre est l'objet principal ou le pôle d'intérêt tandis que le guide de planification pour la gestion des aires protégées rassemble les idées devant aider à une meilleure planification de la gestion dans les AP

Les directives nationales d'aménagement s'intéressent aux 5 séries établies pendant le découpage, et le guide de planification aux aires protégées de toute catégorie.

Conclusion

Dans le cas du Congo, la production du guide de planification pour la gestion des aires protégées est d'un grand intérêt. Il ne s'agit pas d'un document de trop mais d'un outil de travail qui manque fondamentalement dans le corpus de ceux dont devait disposer les gestionnaires des AP.

En effet, il est désormais établi qu'une aire protégée pour sa mise en valeur doit disposer d'un plan d'aménagement et d'un plan d'affaire (business plan) comme outils de base.

Comparaison Directives Cameroun versus guide RAPAC/USFS

Par : TIEBOU Joseph

PLAN

- Comparaison au niveau des concepts
- Etapes de planification
- Contenu du plan
- Observations générales

Concepts nouveaux

- Reconnaissance officielle
- Gestion adaptative/ d'adaptation
- Planification basée sur les menaces
- Planification basée sur les conditions désirées
- Lignes directrices
- Action de gestion
- Conditions désirées
- Stratégies de participation
- Valeur unique de l'aire protégée
- Aire protégée à l'échelle internationale

Analyse des étapes de planification plus raffinée

Directives Cameroun	Gide RAPAC/USFS
1. Démarrage : Constitution de l'équipe de planification méthodologie, chronogramme, taches, financiers et matériels	1. Identifier l'équipe de planification et définir les rôles
	2-Identifier les parties prenantes
	3. Analyser le processus législatif existant pour l'approbation du plan de gestion de l'AP
2. Collecte des données et informations de base, recherches de base et travaux préliminaires de terrain	4. Recueillir des données
3. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et contraintes/menaces pour l'aménagement de l'aire protégée	
	5. Spécifier les méthodes de participation publique
4. Développement de la vision et des objectifs d'aménagement	6. Définir des conditions désirées et objectifs, en décrivant les conditions désirées pour l'AP
5. Détermination des mesures d'aménagement	7. Définir les lignes directrices concernant l'utilisation des ressources pour l'ensemble de l'AP
	8. Identifier les micro-zones et régions nécessitant une gestion particulière et définir les objectifs et lignes directrices nécessaires pour chacune d'entre elles
	9-Elaborer une stratégie de renforcement des capacités
6. Rédaction de la première version du plan d'aménagement	
7. Consolidation de la version préliminaire du plan d'aménagement	
8. Production du plan d'affaires	
9. Validation du plan d'aménagement	10. Faire valider le plan par toutes les parties prenantes
10. Production de la version finale du plan d'aménagement	
11. Approbation officielle du plan d'aménagement final	11. Obtenir l'approbation ou l'endossement officiel du plan
12. Edition et diffusion du plan d'aménagement approuvé	
13. Mise en œuvre	12. Mettre à exécution le plan
14. Suivi et évaluation	13. Suivi et évaluation (y compris le développement de système de « gestion effective »)
15. Révision/actualisation du plan d'aménagement	14. Réviser et mettre à jour le plan à mesure que les informations s'améliorent, les conditions changent et le suivi apporte des résultats

Comparaison des Contenus

Directives Cameroun	Guide RAPAC/USFS
Table des matières	Table des matières
Préface	
Remerciements	
Listes des abréviations et acronymes	
Liste des tableaux	
Liste des figures (<i>incluant les cartes</i>)	
Liste des annexes	
Résumé executive	0. Résumé analytique
Abstract	
1. Introduction	
1. Introduction	1. Introduction <ul style="list-style-type: none"> • Valeur unique • Description du processus de planification pour l'AP • Caractéristiques de l'AP
2. Contexte de l'aire protégée et de sa zone périphérique (<i>Contextes international, national et local</i>)	
3. Description de l'aire protégée et de sa zone périphérique	
4. Considérations pour l'aménagement (<i>Forces, faiblesses, menaces/contraintes, opportunités, impact du plan</i>)	3. Conditions désirées
5. Mesures d'aménagement (<i>Vision, Objectifs, programmes, plan zonage, Budget et mode de financement, cadre logique</i>)	4. Objectifs de gestion 5. Lignes directrices 6. Actions de gestion 7. Les micro-zonages
6. Mise en œuvre du plan d'aménagement - Décrire les conditions requises pour la mise en œuvre du plan - Prioriser les activités à mettre en œuvre - Définir comment suivre la réalisation des activités du plan - Évaluer les Impacts environnementaux et comment atténuer les impacts négatifs de la mise en œuvre	8. Mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> • 8.1. Rôles et responsabilités • 8.2. Stratégies de participation publique • 8.3. Suivi et évaluation • 8.4. Calendrier pluriannuel
7. Suivi, évaluation et révision du plan d'aménagement	
8. Conclusion	
9. Références bibliographiques	9. Références bibliographiques
10. Annexes	
Décret créant l'aire protégée	
Arrêté et décision rendant exécutoire le plan d'aménagement	
Plan d'affaires	
Communiqué final de l'atelier de validation du plan d'aménagement à l'échelle nationale	
Listes exhaustives des animaux et plantes de l'aire protégée	

Planification de la gestion des aires protégées en Afrique centrale (Guide USFS) versus la démarche des plans de gestion au Gabon

Planification de la gestion des aires protégées en Afrique centrale (Guide USFS)

Versus la démarche des plans de gestion au Gabon

Par : Jean Paul OBAME ENGONE, *Ing.For.* Ph.D.

Plan de l'exposé

- CONCEPTS ET PROCESSUS DE PLANIFICATION: POINTS COMMUNS ET DIVERGENCES
 - Concepts
 - Processus de planification
 - Modèle de planification
 - Les étapes de planification
- LES PARTIES DU PLAN DE GESTION: POINTS COMMUNS ET DIVERGENCES
- VOIES D'APPROFONDISSEMENT

CONCEPTS : Éléments Communs

A. CONCEPTS COMMUNS

- Le plan définit les directives et objectifs pour l'AP pendant une période indiquée (5 ans)
- Conditions désirées et zonage
- Gestion adaptative
- Lignes directrices

CONCEPTS: DIVERGENCES

CONCEPT PARTICULIER : GESTION ÉCOSYSTÉMIQUE

Le plan intègre un concept écologique:

☐

- Concept de **Gestion écosystémique** est retenu comme base pour motiver les choix de gestion:
 - Ex: 1) gestion active pour brûler les savanes à la Lopé, réintroduire les espèces des gorilles à l'passa, travailler au-delà des limites administratives

PROCESSUS DE PLANIFICATION SIMILAIRES

- Processus de planification participatif
 - Le processus implique l'ensemble des parties prenantes
- Populations locales, Société civiles, scientifiques, représentants gouvernementaux, entreprises privées, etc.

B- Le processus de planification similaire

- Les parties prenantes se réunissent pour examiner et discuter comment assurer la gestion des terres
- Décision prise par consensus (non l'unanimité)

B- Le processus de planification similaire

- Les plans s'inscrivent dans une logique de gestion adaptative;
- Amendements ou entières révisions fonction des résultats du suivi des facteurs suivants:
 - amélioration des données et des informations,
 - changements des conditions sociales, écologiques, économiques.
 - progression des menaces ou d'autres informations procurées par les efforts de suivi.

C. MODELE DE PLANIFICATION SEMBLABLES

2. Planification des conditions désirées

- Tout comme le Modèle de planification de l'USFS, l'approche utilisée dans les Parcs Nationaux du Gabon est fondé sur **«les conditions désirées et le zonage»**
- Met en avant les **but**s et **objectifs** d'ensemble de la gestion de l'AP, ainsi que **des objectifs plus spécifiques pour chaque micro-zone** qu'elle renferme, afin de guider toutes les activités de gestion futures.
- Ex: Plans des Parcs de Lopé, Plateaux Batéké, Moukalaba

LES ETAPES DE PLANIFICATION IDENTIQUES

1. Identifier l'équipe de planification et définir ses rôles (Conservateur/autorité de gestion des parcs)
2. Analyser le processus législatif existant (Equipe de planification)
3. Recueillir des données (Equipe de planif)
4. Établir une stratégie de participation publique (Equipe de planif)
5. Définir les objectifs et conditions désirées (Réunions, atelier : Equipe de planif + parties prenantes),
6. Définir les directives concernant l'utilisation des ressources pour l'ensemble de l'AP (Réunions, atelier : Equipe de planif + parties prenantes),

LES ETAPES DE PLANIFICATION SEMBLABLES

- 7. Identifier les micro-zones et définir les objectifs et les directives nécessaires pour chacune d'elles (Réunions, ateliers : Equipe de planif + parties prenantes),
 - 7.0. Définir les éléments du suivi évaluation (Réunions, atelier : Equipe de planif + parties prenantes),
 - 7.1. Produire document et envoyer aux parties prenantes (Eq de planif)
 - 7.2. Atelier de validation avec les publics (Réunions, atelier : Equipe de planif + parties prenantes), Contrôle de l'application des mesures ; Audits ; Révision du plan d'aménagement.
- 8. Obtenir l'approbation ou l'aval officiel du plan (Comité de Gestion ANPN).
- 9. Mettre en œuvre le plan.
- 10. Assurer le suivi et l'évaluation.
- 11. Réviser et mettre à jour le plan à mesure que les informations s'améliorent, que les conditions changent et que le suivi fournit des résultats

CONTENUS DES PLANS DE GESTION

Éléments communs et divergences

Guide USFS	Plan de gestion PN Gabon
I. RESUME ANALYTIQUE	
II. INTRODUCTION	I. INTRODUCTION
	II. DESCRIPTION DU PN
II. CONDITIONS DESIREES	III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES D'AMENAGEMENT <ul style="list-style-type: none"> • Vision/Conditions désirées/Objectifs de gestion • Prémises d'aménagement
III. OBJECTIFS DE GESTION	
IV. LIGNES DIRECTRICES	IV. PLAN D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE <ul style="list-style-type: none"> • Lignes directrices • Micro zonage
	V. BESOINS EN INFORMATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Espèces, écosystèmes, tourisme, patrimoine culturel, développement communautaire, etc.
V. ACTIONS DE GESTION	VI. PLAN DE MISE EN OEUVRE <ul style="list-style-type: none"> • Actions de gestion à réaliser avec niveaux de priorités
	VII. SUIVI-EVALUATION <ul style="list-style-type: none"> • Cadre logique pour les éléments de suivi-évaluation
VI. LES MICRO ZONAGES	
VII. MISE EN OEUVRE <ul style="list-style-type: none"> • Rôles et responsabilités/ Stratégie de participation publique • Suivi et évaluation/ Calendrier pluriannuel 	
VIII. REFERENCES	VIII. REFERENCES

VOIES D'APPROFONDISSEMENT DU GUIDE USFS/RAPAC

- Les autres documents: clarifier les liens avec les plans de gestion ?
 - Plan d'affaire,
 - Plan de développement du tourisme
 - Plan de protection.
- Mauvais jugement du plan en l'absence de ces documents:
 - Plan inapplicable, incomplet, etc ???
 - Risque : cycles interminables de planification

VOIES D'APPROFONDISSEMENT DU GUIDE USFS/RAPAC

- Clarifier le Rôle de la planification versus la gestion quotidienne:
 - La processus de planification ne vient pas réaliser le travail quotidien des gestionnaires, chercheurs, autres partenaires
 - Données/informations manquantes? Planifier leur collecte dans le plan

VOIES D'APPROFONDISSEMENT

- AMELIORER LA SECTION DE ZONAGE
 - Données nécessaires pour réaliser le zonage ?
 - Liste type des micro-zones ?
 - Objectifs types et règles de gestion des zones?
- AMELIORER CONDITIONS DESIREE:

Étude comparatif du Guide d'USFS et le Guide utilisé pour élaborer le plan d'aménagement de la Réserve Naturelle de Rio Campo en Guinée Equatoriale

Étude comparatif du Guide de USFS et le Guide utilisé pour élaborer le plan d'aménagement de la Réserve Naturelle de Rio Campo en Guinée Equatoriale

Par: Gabriel Ngua Ayecaba

Tel. +240 222 270560

E-mail: boscuymi2005@yahoo.es

Plan

- Contexte d'élaboration du plan d'aménagement de la Reserve Naturelle de Río Campo.
- Processus d'élaboration du plan d'aménagement
- Guides employés pour l'élaboration du plan d'aménagement de la Réserve Naturelle de Río Campo.
- Remarques entre le guide employé et les guides USFS/RAPAC/COMIFAC.
- Suggestions/commentaires sur le guide proposé

1. Contexte d'élaboration du plan d'aménagement de Río Campo

- La Réserve Naturelle de Rio campo, localisée au nord de la ville de Bata, surface de 33.000 hectares, appartient aux réseaux des aires protégées de la Guinée Equatoriale, crée par la loi 4/2000 sur Aires Protégée, au total 13 sites protégés qui représentent le 18,5% de la surface du pays.
- Son plan d'aménagement a été élaboré dans le cadre de micro subvention RAPAC en 2009. la dure du projet était de 8 mois, par contre, il a été exécuté en un an.

2. Processus d'élaboration du plan d'aménagement

Parmi les principales activités menées:

- Réunion de planification des activités (l'équipe de planification).
- Réunir la bibliographie existante
- Contactes avec autorités et communautés local
- Des visites de sensibilisation et d'information aux parties prenantes (population local)
- La délimitation physique et signalisation.
- La caractérisation des écosystèmes floraux...

2. Processus d'élaboration du plan d'aménagement (suite)

- Les sondages rapides sur l'état des grands mammifères,
- Les enquêtes socioéconomiques
- Évaluation des infrastructures existantes,
- Rédaction du premier brouillon du plan d'aménagement;
- Réalisation d'une réunion de validation technique.

3. Guides employés pour l'élaboration du plan d'aménagement de la Réserve naturelle de Río Campo

Pour l'élaboration du plan d'aménagement de Río Campo ont s'inspiré fondamentalement des documents suivants:

1. Les lignes directives des aires protégées en Guinée Equatoriale, élaborées par le projet CUREF en 1998, avec des priorités de conservation de chaque site a protégé.
2. Le plan d'aménagement du Parc National de Campo Ma'an, avec des écosystèmes similaires.
3. Le Plan de gestion du Parc National de Zakouma (Tchad)
4. Plan d'aménagement du Parc Municipal de Chuwanimajuyu (Amérique Latin)

3. Observations entre les guides employés et le guide USFS/RAPAC/COMIFAC

- 1. Le Guide proposé par le USFS/RAPAC/COMIFAC incluent des éléments innovants, comme: Changement climatique, REDD+, ...
- 2. L'approche envisagé dans le guide USFS est basé sur les conditions désirées, cependant certains documents utilisés son basé sur les menaces, lie a la vision.
- 3. Le guide de USFS, recommande un plan assez simple, tandis que certains documents inspirés sont trop volumineux. Exemple: le cas de Zakouma de 146pages

**4. commentaires sur le guide proposé par
USFS/RAPAC/COMIFAC**

- 1. Destinataires, présenté lors d'atelier avril 2011
- 2. Paragraphe qui explique des acronymes utilisés
- 3. Structure de gestion, organigramme (Pag.27, 4.8).
- 4. Considérations d'aménagement/valeur unique.
- 5. Cadre logique

**Merci de
Votre aimable attention**

Utilisation du guide USFS pour l'élaboration du plan d'aménagement de la Reserve Communautaire du Lac Télé: Leçons apprises

Groupe de travail spécial de RAPAC

Atelier sur les outils de gestion des aires protégées
en Afrique Centrale

Douala, 18-23 juillet 2011

Utilisation du guide USFS pour l'élaboration du plan d'aménagement de Reserve Communautaire du Lac Télé: Leçons apprises

Par : Dr Felin Twagirashyaka
CTP Reserve Communautaire du Lac Tele

Sommaire

- Introduction: Présentation de la RCLT
- Elaboration du plan d'aménagement de la RCLT en utilisant le guide USFS:
- Difficultés et leçons apprises
- Recommendations
- Conclusion

Elaboration du Plan d'aménagement à la RCLT: Utilisation du Guide USFS: Leçons apprises

Points forts:

- Etapes à suivre claires et détaillées
- Taches à faire bien claires (définition des taches)
- Equipe de planification (une équipe est toujours mieux qu'un seul individu (consultant par ex.)
- Les lignes directrices pour l'ensemble de l'AP
- Insister sur la participation publique

Points faibles

- Nécessité d'une formation pour les utilisateurs (les gestionnaires des AP), n'est pas si simple à maîtriser. Explication des termes CARPE (macrozones, microzones, conditions désirées)
- Traduction des objectifs ou missions définis dans le décret de création en objectifs par rapport au guide, pas toujours aisée.

Points faibles (suite)

- Conditions désirées: notion discutable... pourquoi pas « vision »?
- Objectifs à long, moyen et court terme (pas assez claire)
- Le lien entre activités, objectifs, conditions désirées ne ressort pas clairement
- Que devient l'équipe de planification après l'élaboration du document? Le comité de gestion ?
- Dans la mise en œuvre: priorisation des activités

Recommandations

- Amélioration du guide en tenir compte des termes / directives nationales)
- Il faut une formation/sensibilisation des cadres du Ministère
- (DFAP) implique dans la validation des plans d'aménagement
- Dans le chapitre 4: contenu du plan : inclure l'identification des parties prenantes, équipe de planification
- Objectifs à long, moyen et à court terme
- Stratégie de planification à deux niveaux: dans la préparation et dans la mise en œuvre
- Financement: Indiquer le budget: identifier les financements disponibles et d'autres mobilisables (si non la stratégie pour financer le plan).
- Un plan d'affaire

Conclusion

- Un bon guide permettant de produire un plan d'aménagement simple mais complet

Analyse comparative des guides/lignes directrices pour la planification de la gestion des APs

Par : Prof : Tchamba Martin

Objet	Directives Nationales Cameroun	Lignes directrices UICN	Guide RAPAC/COMIFAC/USFS
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Paysage • Lien avec le réseau national des APs • Respect des Directives qui oriente le développement et l'exécution de plan de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration régionale • Lien avec le réseau national des APs • Cohérente vis-à-vis de la politique en matière de protection de l'environnement • Conduite dans un cadre politique (clair) approuvé au sein de l'organe de gestion des APs 	Paysage
Approche	<ul style="list-style-type: none"> • Participative • Planification basée sur les menaces, avec vision et objectifs d'aménagement 	<ul style="list-style-type: none"> • Participative • Planification basée sur l'identification et l'évaluation des problèmes (menaces/pressions et contraintes) • Gestion par objectifs ou déclaration de » résultats » 	<ul style="list-style-type: none"> • Participative (parties prenantes engagées directement à toutes les étapes) • Planification basée sur les conditions désirées
Objet	Directives Nationales Cameroun	Lignes directrices UICN	Guide RAPAC/COMIFAC/USFS
Concepts clés/Principes clés	<ul style="list-style-type: none"> • Processus écologiques doivent être maintenus • Pressions néfastes de l'extérieur doivent être mitigées • Gestion doit être adaptative • Stress (perturbations fortes) doivent être mitigés, pas leurs symptômes 	<ul style="list-style-type: none"> • Se préoccupe de l'avenir • Mécanisme de réflexion • Systématique • Jugement de valeurs • Holistique • Processus continu 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion adaptative • Simplicité • Prioriser les ressources limitées • Résolution de conflits et examen de concessions mutuelles • Participatif
Objet	Directives Nationales Cameroun	Lignes directrices UICN	Guide RAPAC/COMIFAC/USFS

Etapes de la planification	15	13	14
Etape 1	Démarrage: Formation de l'équipe de planification, identification des groupes cibles, échéancier et budget	1. Pré-planification: décision de préparer un plan de gestion, nomination d'une équipe de planification, portée de la tâche, définition de processus	Identification et mise en place de l'équipe de planification et définition des rôles et attributions
Etape 2	Collecte des données et information de base, recherches de base et travaux préliminaires de terrain	3. Collecte des données, identification des problèmes, consultations	2. Identification des parties prenantes
Etape 3	5. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et contraintes/menaces	4. Evaluation des données et information sur les ressources	Analyse du processus législatif existant pour l'approbation du plan de gestion
Etape 4	Développement de la vision et des objectifs d'aménagement	Identification des contraintes, opportunités et menaces	Recueil de données (caractéristiques, conditions et limites de l'AP, repérage des parties prenantes, sources de conflits, EIE, statut juridique, menaces, besoins des populations, lacunes d'information, pistes de solutions)
Etape 5	Détermination des programmes d'aménagement	6. Développement d'une vision et des objectifs de gestion	Spécification des méthodes de participation du public
Etape 6	Rédaction de la première version du plan d'aménagement	7. Développement d'options pour atteindre vision et objectifs, y compris le zonage	Définition des conditions désirées et objectifs
Etape 7	Consolidation de la version préliminaire du plan d'aménagement	8. Préparation d'un projet de plan de gestion	Définition des lignes directrices concernant l'utilisation des ressources pour l'ensemble de l'AP
Objet	Directives Nationales Cameroun	Lignes directrices UICN	Guide RAPAC/COMIFAC/USFS
Etape 8	Production du plan d'affaires	9. Consultation du public au sujet du projet	7. Identification des microzones et définition des objectifs et lignes directrices spécifiques pour chaque zone

Etape 9	Validation du plan d'aménagement	10. Evaluation des propositions, révision du projet de plan, production d'une version finale, et rapport sur le processus de consultation	Elaboration stratégie de renforcement des capacités
Etape 10	12. Production de la version finale du plan	Approbation et aval du plan de gestion	11. Validation du plan par les parties prenantes
Etape 11	13. Approbation officielle du plan	Mise en œuvre	Obtention de l'approbation officielle du plan
Objet	Directives Nationales Cameroun	Lignes directrices UICN	Guide RAPAC/COMIFAC/USFS
Etape 9	Validation du plan d'aménagement	10. Evaluation des propositions, révision du projet de plan, production d'une version finale, et rapport sur le processus de consultation	Elaboration stratégie de renforcement des capacités
Etape 10	12. Production de la version finale du plan	Approbation et aval du plan de gestion	11. Validation du plan par les parties prenantes
Etape 11	13. Approbation officielle du plan	Mise en œuvre	Obtention de l'approbation officiel du plan
Etape 15	Révision/ actualisation du plan d'aménagement		
Autres considérations			
Financement durable	Plan d'affaire prescrit dès l'étape 8	Aucune indication	Plan d'affaire: sources de recettes, partenariats éventuels, budget, partage des coûts, fonds pour aider à mettre en œuvre le plan , fonds pour les opérations/campagne de levée des fonds. Plan d'affaire n'est pas un volet du plan de gestion mais document séparé
Objet	Directives Nationales Cameroun	Lignes directrices UICN	Guide RAPAC/COMIFAC/USFS
Autres considérations			

Implication des populations / Participation des parties prenantes	Approche prescrite mais pas de lignes directrices, stratégies ou principes décrits	Propose des lignes directrices pour l'identification des parties prenantes et les consultations, Types d'implication, méthodes, Vers une planification communautaire	Définit les principes pour l'identification des parties prenantes et des stratégies de participation des parties prenantes
Dimension internationale de la planification de la gestion	Aucune indication	Orientations supplémentaires pour les aires du Patrimoine Mondial, Sites Ramsar, Reserve de la Biosphère, Accords régionaux et transfrontaliers	Aucune indication
Evaluation des valeurs	Aucune indication	Evaluation en 2 temps <ul style="list-style-type: none"> • Identification des « caractéristiques clés » ou « valeurs exceptionnelles » • Déclaration d'importance succincte (importance pour la société) 	Notion de « valeur unique »
Approches de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre logique • Plan de travail annuel avec budget, responsabilités et parties impliquées) 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de travail pluriannuel • Plans opérationnels annuels • Présentation par objectifs (avec calendrier et coûts, actions regroupées en « stratégies de gestion », par zones ou division en projets (unités de travail) avec priorisation) 	<ul style="list-style-type: none"> • Calendrier pluriannuel • Plan de travail annuel • Plan financier (Proposition de format de plan de travail)
Objet	Directives Nationales Cameroun	Lignes directrices UICN	Guide RAPAC/COMIFAC/USFS

Autres considérations

Planification abrégée (Manque de temps et de ressources)	Aucune indication	Processus <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les caractéristiques clés et des objectifs de gestion • Schéma de zonage (développement et utilisation) • Brève évaluation des problèmes environnementaux • Plan d'exécution sommaire Contenu Plan de Gestion <ul style="list-style-type: none"> • Compendium descriptif • Compendium lois, normes et accords • Plan stratégique (prioritisation des activités) • Plan de zonage 	Aucune indication
--	-------------------	--	-------------------

Objet	Directives Nationales Cameroun	Lignes directrices UICN	Guide RAPAC/COMIFAC/USFS
--------------	---------------------------------------	--------------------------------	---------------------------------

Autres considérations

Contenu	Canevas proposé Mais note sur le fait qu'il n'est pas rigide mais flexible; Tête de chapitre et sections	Lignes directrices proposées. Reflète du processus utilisé. Tête de chapitre	Canevas proposé avec description des contenus Tête de chapitre
Objet	Directives Nationales Cameroun	Lignes directrices UICN	Guide RAPAC/COMIFAC/USFS

Contenu

Résumé	Oui + Abstract	oui	Oui (Analytique)
Introduction	Oui	Oui	Oui (valeur unique de l'AP, description du processus de planification, caractéristiques de l'AP)
Chap. 1	Contexte (international, sous-régional, national, local) (juridique, institutionnel)	Description de l'AP	Conditions désirées
Chap. 2	Description de l'AP et de sa zone périphérique	Evaluation de l'AP	Objectifs de gestion
Chap. 3	Considérations pour l'aménagement (forces, faiblesses, opportunités, menaces)	Analyse des questions et des problèmes	Lignes directrices

Chap. 4	Mesures d'aménagement (objectifs global et spécifiques, zonage, programme d'aménagement)	Vision et objectifs	Actions de gestion
Chap. 5	Mise en œuvre du Plan d'aménagement	Plan de zonage	Les micro-zones
Objet	Directives Nationales Cameroun	Lignes directrices UICN	Guide RAPAC/COMIFAC/USFS

Contenu

Chap. 6	Suivi , évaluation et révision (impacts et mitigation des impacts)	Mesures de gestion (liste des mesures/activités de gestion requises, programme ou plan de travail, actions prioritaires, personnel et fonds nécessaires)	Mise en œuvre (rôles et responsabilités, stratégie de participation publique, Suivi et évaluation, calendrier pluriannuel)
Chap.7	Conclusion	Suivi et analyse	
Références bibliographiques	oui	Aucune indication	oui
Objet	Directives Nationales Cameroun	Lignes directrices UICN	Guide RAPAC/COMIFAC/USFS

Contenu

Chap. 6	Suivi , évaluation et révision (impacts et mitigation des impacts)	Mesures de gestion (liste des mesures/activités de gestion requises, programme ou plan de travail, actions prioritaires, personnel et fonds nécessaires)	Mise en œuvre (rôles et responsabilités, stratégie de participation publique, Suivi et évaluation, calendrier pluriannuel)
Chap.7	Conclusion	Suivi et analyse	
Références bibliographiques	oui	Aucune indication	oui

LECTURE CRITIQUE/SYNTHESE DES OBSERVATIONS

Analyse du guide de planification pour la gestion des aires protégées en Afrique Centrale

LECTURE CRITIQUE/SYNTHESE DES OBSERVATIONS

Par : MAHAMAT HABIBOU

1- CONSIDERATIONS D'ORDRE GENERAL

- Le guide traite des plans de gestion des aires protégées alors que certaines législations nationales parlent de plan d'aménagement ou des plans de gestion (espèces) ou les deux à la fois.
- Il y a par moment confusion entre le paysage (Zone) et l'aire protégée (Macro-Zone). D'où l'introduction des notions de reconnaissance, de démarcation, des limites
- Le guide donne l'impression que l'équipe de planification est en dehors de l'administration en charge de la gestion des aires protégées et le processus est beaucoup plus axée sur ONG et/ou Agence d'exécution
- Le contenu du guide ne prévoit pas une section pour le contexte national ni sousrégional
- La durée et le coût du processus de planification ne sont pas mentionnés dans le guide
- Le guide met uniquement un accent sur les possibilités et les contraintes ce qui ne permet véritablement pas de faire une analyse situationnelle : Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces (SWOT, Considérations pour l'aménagement)
- L'Etape de la révision du plan n'est pas décrite dans le guide..
- Les mécanismes de financement du plan ne sont pas clairement définis dans le guide
- Modèles de plan de travail définis en annexe du guide ne sont pas explicites
- La qualité de traduction du document ne facilite pas la compréhension et la clarté de nombreuses sections.

N.B. : Les recommandations du plan suivent les orientations officielles des directives de certains pays. Le guide précise qu'en cas de contradiction, les orientations nationales sont celles qui prévalent.

2- OBSERVATIONS

1- Qu'est-ce que ce guide apporte de nouveau par rapport à ceux existants ?

Le guide introduit les notions importantes ci-après:

- la valeur unique de l'aire protégée ;
- les lignes directrices.
- Elaboration d'une stratégie de participation des parties prenantes ;
- Gestion efficace

2- Est-ce que les éléments nouveaux du guide USFS sont pertinents ?

- La valeur unique : elle permet rapidement de voir ce qui fait la particularité d'une aire protégée par rapport à une autre, et cela peut aider la prise de décision, investissement, mesure de protection, espèce phare, développement de l'écotourisme, etc.
- Les lignes directrices : Elles décrivent ce qui est permis, ce qui ne l'est pas, quand, où, comment et par qui mener certaines actions ou opérations. Ce concept apparaît comme une sorte de feuille de route ou de directives pour justifier des dérogations à des normes ou encore pour justifier et encadrer certaines mesures particulières de gestion
- Elaboration d'une stratégie de participation des parties prenantes
 - Le guide privilégie au niveau de toutes les étapes du processus de planification la mise à contribution d'une démarche participative ouverte à tous les groupes d'intérêt pouvant plus ou être affectés par la gestion d'un AP ou s'intéresser à sa gestion. De ce fait, il engage l'équipe de la planification et les autres parties prenantes sur la voie d'une synergie sensée minimiser à terme les risques de contestation ou de conflits et au-delà assurer la concrétisation des conditions désirées
- Gestion efficace :
 - Il est important aujourd'hui d'intégrer cette approche dans le suivi évaluation des plans d'aménagement (PAMETT..).

• 3- Quelles sont les lacunes du guide USFS comparativement aux guides et directives existants ?

- Le concept de conditions désirées n'expriment pas clairement la différence réelle qui existe entre cette notion et celles régulièrement utilisées : But ou vision ou encore pour certains résultats attendus
- Le guide n'est pas très détaillé dans certains cas pour permettre aux non initiés de se l'approprier. Par exemple on parle de l'implication des parties prenantes sans dire exactement comment le faire en fonction des réalités sociales de la sous région. De même que le guide insiste sur l'implication des parties prenantes à tous les stades sans tenir compte du temps et des coûts Certaines étapes sont décrites avec beaucoup de détails (participation des parties prenantes, 4 pages) alors que d'autres sont mentionnées que cela implique.
- Certaines étapes sont décrites avec beaucoup de détails (participation des parties prenantes, 4 pages) alors que d'autres sont mentionnées très brièvement pourtant tout aussi importantes
- Il ne fait pas mention du zonage de la périphérie ou des zones tampons.
- Chaîne d'analyse des problèmes/menaces et lien de causalité entre problèmes et objectifs/activités.
- Les structures de gouvernance/Modes de gestion (Comités de gestion, Conseil scientifique, institutions étatiques) pour la mise en œuvre ne sont pas clairement définies

4-Est-ce que les concepts contenus dans le document sont clairement définis et compréhensibles ?

Certains concepts utilisés dans le guide ne sont pas clairement définis et compréhensibles à l'exemple de ceux-ci-après :

- plan de gestion;
- plan d'aménagement
- gestion d'adaptation
- reconnaissance internationale
- Conditions désirées
- planification basée sur les menaces et planification basées sur les conditions désirées
- valeur unique

5- Est-ce que les étapes du processus de planification du guide USFS sont complètes et clairement décrites ?

- Certaines étapes ont été omises (planification et budgétisation du processus de planification, définition des activités devant permettre d'atteindre les objectifs, l'élaboration du budget etc.).
- Les étapes portant sur l'approbation et sur la révision du plan ne ressortent pas clairement bien qu'on en parle dans le document.
- Ces étapes sont clés et mérites d'être davantage développés.

6- Est-ce que la structure (table de matière) est bonne et cohérente ? Est-ce le contenu de chaque section est clairement décrite et applicable ?

- La structure est globalement bonne. Mais certaines sections méritent d'être restructurées et davantage élaborées pour être efficacement utilisées (cas des étapes du processus).

7- A son état actuel peut-il permettre aux praticiens de terrain d'élaborer facilement et efficacement (temps, coût) un plan d'aménagement/gestion ?

- Non pour les profanes
- Oui pour les initiés
- La durée et le coût du processus de planification ne sont pas mentionnés dans le guide

8- Peut-il permettre d'avoir un plan de gestion/aménagement dont l'évaluation ayant des résultats évaluables ?

- Les résultats ne sont pas définis dans le guide. Il ne prévoit pas aussi de cadre logique (logique d'intervention) dont difficultés d'évaluation

JE VOUS REMERCIE

Annexe 3 : Liste des participants à l'atelier

N°	Nom	Institution et Fonction	Phases de l'atelier		
			I	II	III
1	Jean-Pierre AGNANGOYE	RAPAC, Gabon / Secrétaire Exécutif	X	X	X
2	Sébastien Luc KAMGA KAMDEM	RAPAC, Gabon / Responsable de l'Aménagement et de la Valorisation des Aires Protégées	X	X	X
3	James P. BECK	USFS, USA /	X	X	X
4	William J CONNELLY	USFS, USA /	X	X	X
5	Adam J WELTI	USFS, USA /	X	X	X
6	Nicodème TCHAMOU	CARPE, RDC /	X	X	
7	Danielle MBOLO BAMELA	COMIFAC, Cameroun /	X	X	X
8	Aime EPANDA Manfred	PACEBCo, Cameroun /	X	X	
9	Habibou MAHAMAT	MINFOF, Cameroun /		X	X
10	Joseph TIEBOU	MINFOF, Cameroun /		X	X
11	Bernard FOSSO	WCS, Cameroun / Directeur du Projet d'Appui l'Aménagement du Parc National du Mbam et Djerem		X	X
12	Martin TCHAMBA	Université de Dschang, Cameroun /		X	X
13	Innocent NGANGA	CNIAF, Congo /		X	X
14	Felin TWAGIRASHYAKA	WCS, Congo / CTP Reserve Communautaire du Lac Tele		X	X
15	Gabriel NGUA	ANDEGE, Guinée Equatoriale /		X	X
16	Florent ZOWOYA	XXX, RCA /		X	X
17	Jean Paul OBAME	ENEF, Gabon /		X	X
18	Zacharie NZOOH	WWF, TNS, RCA /		X	

Annexe 4 : TDR de l'atelier